

La Gazette des Comores

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

23^{ème} année - N° 4371 - Vendredi 05 Mai 2023 - Prix : 200 Fc

JOURNÉE MONDIALE CONTRE LE PALUDISME :

Le pays n'a enregistré aucun décès lié au paludisme



B. P. 1003 & 2514
Tél/Fax : 73 14 68
Directeur Général

Communiqué sur les problèmes d'énergie sur l'aéroport international Moroni-Prince S. Ibrahim de la mi-mars jusqu'à la mi-avril 2023

L'aéroport international Moroni-Prince S. Ibrahim a connu des difficultés d'alimentation électrique de la mi-mars à la mi-avril 2023, dues aux délestages de la SONELEC, source principale d'alimentation électrique de l'aéroport, et aux défaillances des groupes électrogènes de la société qui constituent la source d'alimentation auxiliaire.

Cette situation a affecté négativement l'exploitation de l'aéroport, nos clients, prestataires de services, usagers, et employés. La société « Aéroports des Comores » (ADC) tient à présenter ses très sincères excuses à toutes les personnes physiques et morales concernées pour les perturbations de l'exploitation qui en ont résulté, et les gênes occasionnées.

ADC informe également l'ensemble des partenaires, clients, prestataires de services, usagers et employés que les mesures suivantes sont mises en œuvre pour remédier aux carences constatées en matière de fourniture et de disponibilité d'électricité et limiter autant que possible leurs répétitions :

ADC informe également l'ensemble des partenaires, clients, prestataires de services, usagers et employés que les mesures suivantes sont mises en œuvre pour remédier aux carences constatées en matière de fourniture et de disponibilité d'électricité et limiter autant que possible leurs répétitions :

- 1) Acquisition et installation d'un groupe électrogène de 275 KVA, opérationnel depuis le **vendredi 14 avril 2023**,
- 2) Lancement des travaux de réparation des groupes électrogènes précédemment en service pour

augmenter la capacité de production d'électricité de 300 KVA supplémentaires, à partir de la fin mai 2023, et

3) Acquisition d'un système d'alimentation ininterrompue (onduleurs) d'une capacité de 48 KVA et d'une autonomie de 3 heures pour y raccorder les équipements essentiels à l'exploitation. Ces onduleurs sont actuellement sous douane et seront installés dès que les formalités douanières seront complétées.

ADC renouvelle ses remerciements l'ensemble de ses partenaires, clients, prestataires de services, usagers et employés pour leur compréhension et soutien continu.

Maamoune Chakira

MÉDIAS

La presse locale en mode survie

Chute des revenus publicitaires, effondrements des ventes en kiosque, baisse substantielle des abonnements, absence d'aides publiques. La presse comorienne fait face aujourd'hui à des difficultés sérieuses. Celles de sa survie. N'ayant jamais fait l'objet d'une stratégie de développement, plus particulièrement des concernés, son modèle économique, reposant d'ores et déjà sur des piliers fragiles est plus que jamais mis à rude épreuve.

Le matin des Comores, Kashikazi, Al-balad, Archipel, Al Bilad, Karibu Magazine, Femme des îles, Masiwa, autant des journaux qui ont du jour au lendemain disparu des kiosques de la place. Si les raisons de leur cessation d'activité restent souvent un mystère pour la plupart de ces titres, il n'en demeure moins que les difficultés économiques soient fortement à l'origine de leur disparition.

Aux Comores, comme d'ailleurs dans beaucoup de pays de l'Afrique francophone, l'économie des médias est sans doute le domaine le plus négligé. Elle

est prédominée par un discours exclusivement axé sur le rôle politique et dans une moindre mesure social que les médias en général devront jouer. Alors que comme soulignent Ivan Chupin, Nicolas Hube et Nicolas Kacif dans Histoire politique et économique des médias en France : « la capacité des médias à nourrir la vie démocratique dépend tout aussi étroitement de leur viabilité économique. »

La fragilité économique de notre industrie de la presse n'est-elle pas assez alarmante pour qu'elle pousse professionnels et pouvoirs publics à s'interroger sur son existence ? Force et de rappeler que si les médias de service public ne doivent leur survie que par l'assistance massive de l'Etat, les médias privés tirent par contre le diable par la queue.

La presse comorienne assiste impuissante à l'assèchement progressif de ses principales sources de revenu provenant en principe – des ventes en kiosque – des abonnements – des annonces publicitaires – des aides. Nous constatons avec amertume depuis une vingtaine d'années, un effondrement des ventes en kiosque de la presse en papier. Une tendance



qui s'est accentuée ces derniers temps avec la disparition quasi-totale des kiosques dans la capitale où s'est concentré le plus grand nombre. Aujourd'hui, la vente des journaux qui impriment ne représente que 0,1%.

Les abonnements sont également en chute libre. Le contexte sanitaire de ces dernières années a aggravé la situation. Les représentations diplomatiques et les

organisations internationales ainsi que l'Etat qui constituent les premiers clients des trois quotidiens de la place ont revu à la baisse leurs abonnements qui forment presque 30% de leurs chiffres d'affaires. Le taux de recouvrement est aussi très bas notamment auprès du gouvernement et des institutions de l'Etat qui ne payent pas leurs abonnements et cumulent des années d'impayés.

Même dégringolade pour les annonces qui proviennent exclusivement des institutions internationales et des projets qui représentent plus de 69,9%. Il convient de rappeler ici que les entreprises aussi bien publiques que privées du pays ont rarement recours aux médias pour leurs annonces, préférant les réseaux sociaux.

Pour les aides publiques et les dons, l'état brille également par son absence malgré les nombreuses promesses faites. Sur ce point, seules quelques représentations diplomatiques accréditées aux Comores accordent des appuis directs aux médias. Toutes ces raisons qui concourent les unes aux autres affectent sérieusement la viabilité économique de la presse locale qui se bat tant bien que mal pour se maintenir en vie. La plus grande menace que la presse en papier du pays fait face aujourd'hui, c'est réellement sa survie et sa difficulté à amorcer sa transition vers un modèle économique moderne et viable. Ce qui suppose un accompagnement réel de l'Etat et des partenaires au développement.

Maoulida Mbaé



REPUBLICATION - AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

Date : 04 Mai 2023

Projet : Appui à la filière avicole par le renforcement des capacités locales et la création d'activités professionnelles durables en Union des Comores.

Référence : AAO N° 002/AO/FE2/2M1/PAD

L'Association 2Mains a obtenu un financement de la l'Agence Française de Développement pour financer le coût du projet **Facilité Emploi : Appui à la filière avicole par le renforcement des capacités locales et la création d'activités professionnelles durables en Union des Comores**. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du **Marché de construction de 6 unités d'élevage de poules pondeuses**.

L'Association 2Mains sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires répondant aux qualifications requises pour exécuter les travaux du ou des lots suivants dans un délai de 60 jours à compter de l'attribution du Marché :

- Lot n°1 : Construction de 1 poulailler et 1 provenderie à Domoni et Chandra (Anjouan).
- Lot n°2 : Construction de 1 poulailler et 1 provenderie à Nioumachoi et Wanani (Mohéli).

Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à secretariat.2mains@gmail.com et prendre connaissance du Dossier d'Appel d'Offres à l'adresse suivante : **Association 2Mains, Rue Ahmed Djoumoi, Quartier Ambassadeur (face à l'hôtel Les Arcades), BP7435 Moroni, Union des Comores**.

Les Offres devront être soumises à l'adresse indiquée ci-dessus au **plus tard le Mardi 17 Mai 2023 à 10h00 (heure locale)**. Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui le souhaitent le Mardi 17 Mai 2023, à 10h00, à l'adresse précitée.



Appui aux micro-projets d'insertion professionnelle aux Comores

AP/PAFIP/2023-001 SER Sub

L'ordonnateur National du FED, **Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire, représenté par le Régisseur du Programme « MSOMO NA HAZI-Formation et Insertion Professionnelle dans l'Union des Comores », lance un appel à propositions pour l'appui aux microprojets d'insertions professionnelles en Union des Comores (Grande Comore, Mohéli et Anjouan) financé par le programme « MSOMO NA HAZI-Formation et Insertion Professionnelle dans l'Union des Comores »**. Le texte complet des lignes directrices à l'intention des demandeurs peut être consulté à l'adresse suivante :

Programme MSOMO NA HAZI, Formation et Insertion Professionnelle Hamramba à côté de l'immeuble MCB, Moroni-Union des Comores. BP 24 63 Moroni, Grande Comore Tél : +269 325 70 32

et sur le site Internet suivant: <https://comores-europe.km/appel-a-proposition/>

La date limite de remise des propositions est fixée à **14h h00 mn le 4 juillet 2023**.

Des sessions d'information sur cet appel à propositions seront organisées de 9h à 12 h selon le calendrier ci-après :

- Grande Comores :

- o Le lundi 15 mai 2023 à Moroni, à l'IUT
- o Le mardi 16 mai 2023 à Fombouni, Mairie de Fombouni,
- o Le mercredi 17 mai 2023 à Mitsamiouli, Foyer CABA de Mitsamiouli.
- o Le jeudi 18 mai 2023 à Mbéni, Mairie de Mbéni

- Mohéli :

- o Le lundi 22 mai 2023 à Fomboni : Centre de ressources, Fomboni
- o Le mardi 23 mai 2023 à Miringoni, bureau du Parc marin.

- Anjouan

- o Le lundi 29 mai 2023 à Mutsamudu, à la Chambre de Commerce de Mutsamudu,
- o Le mardi 30 mai 2023 à Domoni, mairie de Domoni,
- o Le mercredi 31 mai 2023 à Sima, Mairie de Sima

JOURNÉE MONDIALE CONTRE LE PALUDISME :

Le pays n'a enregistré aucun décès lié au paludisme

Célébrée tardivement, la journée mondiale de la lutte contre le paludisme est l'occasion de renouveler les engagements politiques et de renforcer les investissements dans la prévention du paludisme. Aux Comores, le ministère de tutelle appelle à l'implication de tous dans la lutte contre ce fléau et à cette occasion, 1200 moustiquaires étaient distribués aux enfants et aux parents présents.

Le ministère de la santé et ses partenaires ont célébré hier jeudi 04 mai la journée mondiale de la lutte contre le paludisme à Hantsambou dans la région d'Itsandra. Cet événement a vu la présence du directeur général de la santé, de l'OMS, des acteurs de la santé, du maire d'Itsandra... Cette maladie reste encore dangereuse en

Afrique comme l'a démontré l'OMS. Dr Nassuri Ahamada, responsable de la lutte contre le paludisme à l'OMS a réitéré les propos de la directrice régionale de l'OMS Dre Moeti Matshidiso. Il a mis l'accent sur la dangerosité de cette pathologie. En 2021 la maladie a tué 619 000 personnes, dont environ 96% vivaient en Afrique. Il est six à 20 fois plus susceptible de se propager dans les environnements exposés aux moustiques que le variant Omicron du SARS-CoV-2. Sur cette même période, la région Afrique a enregistré à elle seule 234 millions de cas de paludisme et 593 000 décès.

« Selon les estimations, ce qui signifie que notre région supporte la plus lourde charge de morbidité et de mortalité palustres, avec plus de 95% des cas et 96% des décès noti-

fiés dans le monde. Notre région reste donc la plus touchée par cette maladie mortelle, en partie parce que trop de personnes n'ont pas accès aux mesures de prévention et aux traitements... Des inégalités importantes touchent les groupes les plus vulnérables, les jeunes enfants et les femmes, alors qu'environ 80% des cas de et des décès dus à cette maladie touchent des enfants de moins de cinq ans », confie-t-il.

Au niveau des Comores, le pays s'est engagé d'ici 2025 à éliminer le paludisme. Cette lutte a connu des avancées significatives depuis 2000. Le Dr Saindou Ben Ali Mbae a expliqué qu'au terme de ce premier trimestre 2023, la lutte pour l'élimination du paludisme aux Comores a enregistré des résultats quantifiables encourageants. A Ngazidja, où la maladie est beaucoup plus récalci-

trante, on observe une réduction significative de l'incidence et de la prévalence de la maladie tandis qu'à Ndzouani et à Mwali, aucun cas autochtone de paludisme n'est enregistré. « Comme résultat majeur il faut souligner qu'aucun cas de décès dû au paludisme n'est notifié dans notre pays et dans toutes les structures sanitaires. Cette maladie n'est plus donc le premier motif de consultations et d'hospitalisations », avance-t-il.

Et de poursuivre : « Tant que le paludisme n'est pas éradiqué, des vies humaines resteront toujours exposées au risque de contracter cette maladie évitable et traitable qui coûte la vie à des milliers d'enfants et de femmes enceintes partout dans le monde et particulièrement chez nous en Afrique. A l'instant même où nous célébrons la lutte

contre la maladie, malgré les efforts consentis d'un côté par les nations et de l'autre par la solidarité internationale, des populations entières peinent à bénéficier des services et de interventions nécessaires pour se prémunir de ce fléau. Face à cette conjoncture difficile, nous ne devons cesser d'attirer l'attention des comoriens et du monde entier sur l'impact dévastateur de la maladie de mettre à l'abri les plus vulnérables, à savoir les enfants et les femmes enceintes en ciblant plus nos interventions et en faisant preuve d'innovation plus particulièrement à Ngazidja, tout en redoublant d'efforts et de vigilance pour empêcher sa résurgence à Ndzouani et à Mwali ».

Andjouza Abouheir

TRANSPORT EN COMMUN

Grève des chauffeurs de transport en commun d'Anjouan

Des chauffeurs de transport en commun d'Anjouan observent un arrêt de travail depuis mardi 03 mai dernier, pour protester contre l'autocollant de 25.000 fc imposé pour identifier le conducteur et la zone géographique. La cellule de Mutsamudu du syndicat Usukani wa masiwa appelle à la concertation avant toute action. Des taximen ont même fait un long sit-in devant le portail de la gendarmerie pour demander la libération de leurs confrères arrêtés hier matin devant le tribunal.

À la grande surprise, des chauffeurs de camions, bus et taxis ont déclenché un arrêt de travail hier sans préavis. Une dure situation pour les usagers. Selon eux, les responsables du syndicat Usukani wa Masiwa veulent imposer des autocollants de 25 000 fc aux chauffeurs, pour identifier le lieu où il travaille. Et le tarif varie en fonction de la

zone géographique.

Le syndicat conteste farouchement l'idée d'imposer ces autocollants aux chauffeurs. « On observe un arrêt partiel de travail pour résoudre ce problème qui tombe du ciel. On n'acceptera pas d'être l'éternelle victime », avance le vice-président du syndicat des chauffeurs, M. Riday. « Nous sommes contre cette décision qui est prise sans concertation », poursuit-il.

Le syndicat des chauffeurs est parti au palais de justice pour rencontrer le Procureur de la République. « Nous sommes très inquiets d'avoir appris chez le procureur qu'il ignore tout ce processus », regrette Youssouf Mohamed Youssouf alias Mfaoume, président élu du syndicat et appelle tout les chauffeurs à se réunir hier mercredi pour formuler des propositions réfléchies. « Les responsables d'Usukani wa Masiwa ne donne pas de garantie. Je le rappelle à l'ordre et je lui demande de penser au quotidien des citoyens »,



lance-t-il, tout en mettant en doute la gestion des fonds collectés déjà une première fois quand ces fameux autocollants jaunes se vendaient à 7500 fc. « Nous, la cellule de Mutsamudu encourageons toute initiative réglementaire du métier de chauffeur. Mais, que la concertation soit un passage obligé. On ne peut pas imposer un manuel de procédure, nous devons pen-

ser à la majorité avant toute chose », ajoute-t-il.

Usukani Wa Masiwa veut réglementer la circulation dans l'île et faire respecter les Zones respectives de la desserte. Malgré la constellation et l'arrêt brusque de travail, d'autres chauffeurs réagissent favorablement. « Moi, je l'ai fait. C'est une bonne chose et surtout que chacun sera bien identifié. On

veut bannir la pratique des taximen occasionnels, car ils ne paient jamais les mêmes taxes que nous les vrais taximan », indique un chauffeur de taxi brousse appuyé par un collègue chauffeur de Lingoni qui dit l'avoir fait sans rechigner.

Nabil Jaffar

SITUATION AU SOUDAN :

253 ressortissants Comoriens arrivés sains et saufs à Djeddah

Le dernier convoi des ressortissants comoriens au Soudan est bien arrivé à Djeddah. Environ 257 personnes dont 253 Comoriens seront bientôt à Moroni pour rejoindre leurs familles respectives.

Un ouf de soulagement pour les familles des ressortissants comoriens au Soudan. Environ 257 personnes dont 5 comoriens de l'île de

Mayotte détenteurs de passeports français et 4 Malgaches sont bien arrivés à Djeddah. Cette évacuation a été facilitée par le pays frère d'Arabie-Saoudite. À Djeddah, le représentant des étudiants au Soudan, a salué les efforts du gouvernement et de l'ambassade de l'Arabie-saoudite. « Nous sommes bien arrivés à Djeddah, nous sommes très contents et nous saluons les efforts indéniables du gouverne-

ment qui n'a ménagé aucun effort pour nous mettre en sécurité. Nous avons été bien accueillis, nos remerciements à l'endroit de l'Arabie Saoudite pour leurs efforts », se réjouit-il.

Dans cette opération, le gouvernement a déboursé plus de 50 millions de nos francs pour la location des bus devant assurer le transport de nos compatriotes jusqu'à Port-Soudan. D'un

moment à l'autre, ces derniers devront quitter l'Arabie Saoudite pour Moroni afin de rejoindre leurs familles respectives. Rappelons que 70 compatriotes n'ont pas leurs pièces d'identité. Cependant, Moroni s'active afin de leur en fournir pour pouvoir voyager.

De mémoire, cette guerre est une lutte de pouvoir entre les deux généraux les plus puissants du Soudan, le chef de l'armée

Abdel Fattah al-Burhane, qui dirige de facto le pays, et son numéro deux, le général Mohamed Hamdane Daglo, à la tête des forces de soutien rapide, une puissante force paramilitaire. Ce violent combat a coûté la vie à plus de 400 personnes et fait 5000 blessés, malgré toutes les initiatives diplomatiques pour un cessez-le-feu.

Andjouza Abouheir

SOCIÉTÉ

Des étudiants en Chine font un don de livres coraniques à Ouallah-I

Une remise de livres du saint coran s'est effectuée à Ouallah Mirereni dans la région de Mlédjélé à Mohéli le vendredi 28 avril dernier. Un geste de l'association des étudiants mohéliens résidant en Chine, au profit des écoles coraniques de ce village pour aider l'apprentissage du coran dans le pays. Les bénéficiaires se disent très satisfaits puisque les établissements religieux en manquent actuellement.



L'association des mohéliens résidant en Chine plus précisément dans la ville de Ganzhu, vient pour la première fois le vendredi 28 avril dernier, de faire un don de livres du saint coran. Les bénéficiaires sont les différentes écoles coraniques de Ouallah-I (Mirereni) dans la région de Mlédjélé. Une aide qui vient à point nommé car les livres du coran commencent à se faire rares dans plusieurs écoles coraniques de l'île, ce qui ne facilite pas l'apprentissage dans ce village.

Au total 25 livres ont été distri-

bués dans deux Madrassat différents. Les bénéficiaires n'ont pas manqué de remercier les efforts fournis par les donateurs et espèrent une pérennité sur ce genre d'initiative pour la promotion de l'éducation religieuse. « Personnellement je ne m'attendais pas à recevoir un don de ce genre car depuis que j'ai commencé à enseigner dans cette école

coranique en 2018 jusqu'à nos jours je n'ai jamais bénéficié d'une aide. Mais aujourd'hui des gens qui vivent en Chine sachant que la majorité d'entre eux sont des étudiants ont pensé à nous, cela m'a profondément touché » témoigne Fundi Mouhamadi, un maître d'école coranique de Wallah-II.

« Je suis vraiment satisfait car

notre école en manquait énormément surtout en période de ramadan où même les parents venaient dans le madrassat pour la lecture du saint coran, mais les livres ne suffisaient pas. Nous avons donc intérêt à en faire bon usage » a-t-il conclu.

Riwad

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
 Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Said Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssef
Secrétaire de rédaction
 Toufé Maecha
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 Maoulida Mabé
 Andjouza Abouheir
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
 Riwad
 A Bardraoui
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Said Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45



UNION DES COMORES
 Unité – Solidarité – Développement



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE, DE L'EAU ET DES HYDROCARBURES

PROJET D'ACCÈS À L'ÉNERGIE SOLAIRE AUX COMORES

Avis Spécifique d'Appel d'Offres (AA0)

**Appel d'Offres pour Fournitures
 (Processus à Deux Enveloppes)**

Reference: **KM-AEP SONELEC-304146-GO-RFB**

Fourniture de compteurs d'électricité et implémentation d'un Système Automatisé de Gestion des Compteurs

1. Le Ministère de l'Énergie, de l'Eau et des Hydrocarbures a reçu un crédit de l'Association Internationale pour le Développement pour financer le Projet d'Accès à l'Énergie Solaire aux Comores, et à l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché de Fourniture de compteurs d'électricité et d'un Système Automatisé de Gestion des Compteurs. Pour ce marché, l'Emprunteur utilisera la méthode de décaissement de Paiement Direct, telle que définie dans les Directives de Décaissement de la Banque mondiale pour le Financement de Projet d'Investissement, sauf pour les paiements pour lesquels le marché prévoit l'utilisation de lettre de crédit.

2. L'Agence d'Exécution du Projet (AEP) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des compteurs d'électricité et implémenter un Système Automatisé de Gestion des Compteurs.

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le « Règlement de Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement » de juillet 2016 mis à jour en novem-

bre 2017, août 2018 et novembre 2020 de la Banque Mondiale (« le Règlement de passation des marchés »), et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Agence d'Exécution du Projet (AEP) du Projet d'Accès à l'Énergie Solaire aux Comores (PAESC), M. NAOILDINE HOUMADI, Coordonnateur, naoildine@yahoo.fr, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres durant les heures de bureau de 08h00 à 16h00, au Siège de la SONELEC, quartier Volo-Volo à Moroni, Comores.

5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous. Le document d'appel d'offres sera adressé par courrier au Siège de la SONELEC, quartier Volo-Volo.

6. Les offres devront être soumises au Siège de la SONELEC, quartier Volo-Volo au plus tard le **24 mai 2023 à 14h00**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises

en retard ne seront pas acceptées. Les enveloppes extérieures des Offres marquées « OFFRE ORIGINALE », et les enveloppes intérieures marquées « PARTIE TECHNIQUE » seront ouvertes publiquement en présence des représentants des Soumissionnaires et de toute personne choisissant d'être présente **Siège de la SONELEC, quartier Volo-Volo le 24 mai 2023 à 14h30**. Toutes les enveloppes marquées « **PARTIE FINANCIÈRE DEUXIÈME ENVELOPPE** » devront rester non ouvertes et devront être conservé dans un lieu sûr de l'Acheteur jusqu'à la deuxième ouverture publique.

7. Toutes les offres doivent comprendre une Garantie de l'Offre de 40 000 USD.

8. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Coordonnateur de l'Agence d'Exécution du Projet (AEP) – Projet d'Accès à l'Énergie Solaire aux Comores (PAESC)

Attention : M. NAOILDINE HOUMADI, Coordonnateur de l'Agence d'Exécution du Projet (AEP)

Adresse : BP 1769, Siège de la SONELEC, 2^e étage, quartier Volo-Volo, Moroni Comores
 Email : naoildine@yahoo.fr

FOOTBALL

COSAFA, crise désamorcée à Johannesburg, mercredi dernier

Plus de peur que de mal, comme on a coutume de le dire. La South African Football Association (SAFA) et le Conseil des Associations de Football en Afrique Australe (COSAFA), se sortent d'une crise existentielle qui risquait de mettre à mal le football de la sous-région pour longtemps. Réunies à Johannesburg mercredi dernier, les 13 membres, le Zimbabwe étant toujours suspendu se sont mis d'accord d'affermir leur lien.

tion régionale. En effet depuis 2015, les compétitions de la région sont organisées discontinuellement en Afrique du Sud, ce qui aura causé quelques frustrations de la part des autres membres. Cette volonté de diversification et de voir toutes les associations membres être actives dans l'organisation de compétitions de grande envergure cadre avec la volonté du Président Almeida et du bureau du COSAFA de s'inscrire sur l'agenda du président de la CAF Patrice Motsepe qui a fait du développement des associa-

tions membres l'une des dix « Meilleures gouvernances, identiques à celles de la Fédération Internationale de Football Association » la priorités de sa présidence.

Toujours est-il qu'à l'issue de la réunion, une déclaration commune a été adoptée proclamant l'unité de l'organisation. « La SAFA et le COSAFA parviennent à un accord sur les futurs tournois. L'Association sud-africaine de football (Safa) et la Cosafa a tenu une réunion fructueuse et productive mercredi pour trouver un ter-

rain d'entente sur l'organisation de futurs tournois de Cosafa en Afrique du Sud. » Et le communiqué de continuer « La réunion a été constructive et a désamorcé tout malentendu pouvant se produire sur les appels d'offres sur l'hébergement d'évènements Cosafa... ; un terrain d'entente entre les deux organisations a été retrouvé. » Une décision communément saluée, que ce soit par le président de la Safa, Danny Jordaan ou celui du Cosafa Artur Almeida.

Dans la déclaration finale, l'organisation régionale s'est dit solidaire avec les associations

membres qui sont candidats à l'organisation de compétitions continentales et internationales. « Divers membres du Cosafa sont actuellement candidats à l'organisation de compétitions majeures Zambie (CAN 2025), Botswana (CAN 2027) ou encore de l'Afrique du Sud pour l'organisation de la coupe du monde féminine en 2027. » Une déclaration allant dans ce sens « Il s'agit d'une question qui sera discutée et traitée à la prochaine Assemblée Générale du Cosafa » à l'issue de cette assemblée.

AS Badraoui

"Nous nous sommes entendus, et nous avons à cet effet adopté une position commune qui évite à notre organisation l'une des plus actives des associations régionales de tomber dans une crise à l'issue incertaine", avance Saïd Ali Saïd Athouman vice-président de la COSAFA et président de la Fédération de Football des Comores, tout de suite après la réunion tenue dans la grande agglomération Sud-Africaine.

Tout serait parti d'un malentendu entre la SAFA et le COSAFA sur les modalités et la répartition des compétitions de l'associa-



14 Chawal 1444

Prières aux heures officielles Du 1er au 05 Mai 2023

Lever du soleil:

06h 13mn

Coucher du soleil:

17h 55mn

Fadjr : 05h 01mn

Dhouhr : 12h 08mn

Ansr : 15h 10mn

Maghrib: 17h 58mn

Incha: 19h 12mn



UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

MINISTRE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DES HYDROCARBURES

PROJET D'ACCES A L'ENERGIE SOLAIRE AUX COMORES (P177646)

AGENCE D'EXECUTION DU PROJET (AEP)

AVIS DE RECRUTEMENT

COMPTABLE DE L'AGENCE D'EXECUTION DU PROJET (AEP)

Le projet d'accès à l'énergie solaire aux Comores recrute pour son Agence d'Exécution du Projet, un comptable.

Les candidats intéressés sont priés de prendre connaissance des termes de références à partir du lien ci-après : <https://soneleccomores.com/>

Date de publication : 02 mai 2023

Date limite de dépôt des candidatures : 22 mai 2023, 14h00

1. Principales missions

Sous l'autorité du Responsable Administratif et Financier, le Comptable est chargé de la tenue de la comptabilité, de l'édition des registres, journaux, livres et états comptables et de leur analyse.

Il est aussi chargé de la gestion de la trésorerie, de la gestion des immobilisations, de la gestion des comptes bancaires du Projet, conformément au Manuel de procédures Administratif et Financier.

Il assiste, à sa demande, le RAF dans d'autres travaux comptables, notamment à la confection des budgets annuels et pluriannuels. Il réalise les tâches ci-après en conformité avec le Manuel Administratif et Financier

2. Profil et qualification du Consultant

Cette mission nécessite un Consultant individuel répondant au profil ci-après :

Qualifications et expériences minimales requises

- * Éducation et niveau de formation : Diplôme au moins égal à un Bac. + 3 années (licence)
- * Spécialités recherchées : Finances et Comptabilité
- * Expérience réussies et récentes dans le domaine ou les spécialités recherchées : au moins 3 ans dans un poste similaire au sein d'un projet financé par les bailleurs de fonds internationaux ou d'organisme de grande envergure,

Autres Connaissances requises

- * SYSCOHADA révisé
- * Logiciels comptables
- * Avoir une maîtrise du français, la pratique de l'anglais est souhaitée ;
- * Avoir une maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Power Point) ;
- * Avoir une bonne aptitude pour la communication et le travail en équipe

Les candidatures féminines sont fortement encouragées.

Le français sera la langue de référence pour la réalisation de l'ensemble des activités prévues dans le cadre de cette mission.

3. Localisation du poste, durée du contrat et installation

Le poste sera basé dans les locaux dédiés au projet à Moroni aux Comores.

4. Durée du Contrat

Le premier contrat sera d'une durée de 12 mois, assortie d'une période d'essai de 6 mois maximum. Si à l'issue de cette période, l'évaluation des performances est satisfaisante, le contrat sera d'un an renouvelable selon les résultats de l'évaluation annuelle des performances.

5. Constitution du dossier

Les candidats intéressés devront fournir un dossier composé de :
- Une lettre de motivation adressée au Coordonnateur de l'Agence d'exécution du projet (AEP) ;
*Un curriculum-vitae actualisé ;
- Des copies certifiées conformes à l'original des diplômes, certificats et tout autre document attestant l'expérience professionnelle ;
- Une lettre d'engagement à déclarer tout conflit d'intérêt avant l'entrée en fonction ;

- Une copie de la CNI ou Passeport.

Bien plus, le candidat devra avoir un casier judiciaire vierge et ne devra pas avoir été révoqué de Fonction Publique, de la Magistrature ou d'un organisme parapublic ou privé. Des renseignements complémentaires en rapport avec les compétences, l'expérience et l'éthique des candidats présélectionnés pour le poste pourraient être vérifiés ultérieurement.

Les dossiers de candidature adressés sous pli fermé avec la mention « Candidature au poste de Comptable de l'Agence d'Exécution du Projet » au Coordonnateur de l'Agence d'Exécution du Projet seront déposés au Secrétariat de la SONELEC, 2eme étage, Quartier Volo volo, Moroni, Union des Comores, **au plus tard le 22 mai 2023 à 14 h 00** précises.

6. Condition d'emploi

- Le comptable sera une personne physique et individuelle rattaché à l'Agence d'exécution du Projet ;
- C'est un poste individuel à temps plein ;

Le comptable est appelé à s'abstenir de toute situation qui pourrait le mettre en conflits d'intérêts dans le cadre de la mission qui lui est assignée





Ministère de l'agriculture,
de la Pêche et de l'Environnement,
du Tourisme et de l'Artisanat



DIRECTION NATIONALE DES STRATEGIES AGRICOLES ET DE L'ELEVAGE

PROJET INTÉGRÉ DE DÉVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEURS ET DE LA COMPÉTITIVITÉ (P164584), CRÉDIT IDA 6423 KM

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT

Réf. N° : 2023/001/MAPETA/PIDC/AO/CRDE

ACQUISITION ET INSTALLATION DES MATÉRIELS INFORMATIQUES ET MOBILIERS DES BUREAUX POUR LES CENTRES RURAUX DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (CRDE) DE CEMBENOI, MAOUENI, SIMBOUSSA ET OUANI

1. Le Gouvernement Comorien a reçu un financement de la Banque Mondiale (IDA) pour financer le Projet Intégré de Développement des Chaines des Valeurs et de la Compétitivité (PIDC) et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché « Acquisition et installation des matériels informatiques et mobiliers des bureaux pour les Centres Ruraux de Développement Economiques (CRDE) de Cembenoi, Maoueni, Simboussa et Ouani en huit (08) lots distincts :

Acquisition et installation des matériels informatiques et Mobiliers de Bureaux pour le CRDE de CEMBENOI

Lot 1 : Matériels informatiques

- 1 Ordinateur portable
- 5 ordinateurs fixes
- 5 Onduleurs
- 2 Imprimantes Multifonctions
- 1 Vidéo projecteur
- 11 Multiprises

Lot 2 : Mobiliers de bureaux

- 1 Tableau flip chart
- 1 Fauteuil roulant pour Directeur
- 14 Chaises visiteurs
- 53 Chaises pour la salle de conférence
- 29 Tables
- 8 Armoires
- 1 Mini salon du bureau de Directeur

Acquisition des Matériels informatiques et mobiliers de bureaux pour le CRDE de SIMBOUSSA

Lot 3 : Matériels informatiques

- 1 Ordinateur portable
- 5 ordinateurs fixes
- 5 Onduleurs
- 2 Imprimantes Multifonctions
- 1 Vidéo projecteur
- 11 Multiprises

Lot 4 : Mobiliers de Bureaux

- 1 Fauteuil roulant Pour Directeur
- 13 Chaises visiteurs
- 55 Chaises pour la salle de conférences
- 21 Tables
- 8 Armoires
- 1 Mini salon pour Directeur

Acquisition des Matériels informatiques et mobiliers de bureaux pour le CRDE de MAOUENI

Lot 5 : Matériels informatiques

- 1 Ordinateur portable
- 5 ordinateurs fixes
- 5 onduleurs
- 2 Imprimantes Multifonctions
- 1 Vidéo projecteur
- 9 Multiprises

Lot 6 : Mobiliers des bureaux

- 1 Tableau flip chart
- 1 Fau teille roulante pour Directeur
- 12 Chaises visiteurs
- 53 Chaises simples pour la salle de conférence

- 21 Tables
- 7 Armoires
- 1 Mini salon de bureau du Directeur

Acquisition des Matériels informatiques et mobiliers de bureaux pour le CRDE de OUANI

Lot 7 : Matériels informatiques

- 1 ordinateur portable
- 5 ordinateurs fixes
- 5 Onduleurs
- 2 Imprimantes Multifonctions
- 1 Vidéo projecteur
- 9 Multiprises

Lot 8 : Mobiliers des Bureaux

- 1 Fauteuil roulant pour Directeur
- 12 Chaises visiteurs
- 24 Chaises pour la salle de conférence
- 16 Tables
- 17 Armoires
- Mini salon pour le bureau du Directeur

2. Le PIDC sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises :

« Le soumissionnaire doit démontrer qu'il a réalisé au moins 3 marchés similaires pour les matériels informatiques et mobiliers de bureaux au cours de 05 dernières années avec satisfaction du client ».

La procédure sera conduite par mise en concurrence en recourant à un Appel d'Offre ouvert (AO) telle que définie dans le « Règlement— de Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement, (édition du 1er juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018.) ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

3. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat du PIDC situant à Mdé, au Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Environnement, du Tourisme et de l'Artisanat (EX-Cefader) ; email : projetpidc@gmail.com et prendre connaissance du dossier d'Appel d'Offre à l'adresse mentionnée ci-dessous : du lundi au vendredi à partir de 8H 00min à 15h 00min, et du samedi : 8H 00min à 12H 00min.

4. Le soumissionnaire intéressé peut obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet en formulant une demande électronique à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement en espèce non remboursable de 10 000 francs Comoriens.

5. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 22 mai 2023 à 14 H 00, heure de Moroni. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes dans la salle de conférence du PIDC à l'adresse ci-dessous, le 22 mai 2023 à 14H 30min.

6. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents en personne à l'heure d'ouverture des offres. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre pour un montant de trois cent mille (300 000) francs Comoriens pour chaque lot soumissionné.

7. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessous est :
Ministre de l'Agriculture, de la Pêche, de l'environnement, du Tourisme et de l'Artisanat

BP :41-Moroni
A Mdé ex-Cefader -maison des épices.
Au Secrétariat du Projet (PIDC)/ Email : projetpidc@mail.com

Lancé, le 20 Avril 2023